

**Direction Technique Nationale**

Secrétariat AMV – Sabine PRINTEMPS

Tel : 01 41 17 44 93 Fax : 01 41 17 44 97

E mail : [sprintemps@ffkarate.fr](mailto:sprintemps@ffkarate.fr)

Montrouge le 02 Décembre 2016

Mesdames et Messieurs,

La Coupe de France Zone Sud 'Technique' et 'Combat' des Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels se déroulera les 14 et 15 Janvier 2017 prochains :



**ARTENIUM**

**4 Parc de l'Artière 63122 Ceyrat**

**Samedi 14 Janvier 2017 à 13h30**

**Dimanche 15 Janvier 2017 à 8h30 (pesées)**

**→ La compétition Combat se déroule de 09h45 à 18h00**

***IMPORTANT*** : Les compétitrices et compétiteurs participant au volet COMBAT de la Coupe de France AMVT Zone Sud sont vivement invités à se peser dès le Samedi 14 Janvier, entre 14h30 et 17h30.

Elles et ils se verront ainsi dispensés de la pesée du Dimanche, et ne seront donc attendus que pour l'ouverture de la compétition.

Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France 'TECHNIQUE' et 'COMBAT' (AMVT)

Il est rappelé qu'aucune procédure d'inscription DIRECTE aux **Championnats de France** ne sera mise en œuvre, puisque seules les Championnes et Champions en titre, les équipes qualifiées d'office, les hors quotas validés par la DTN, et les compétitrices/compétiteurs qualifié(e)s à l'issue des Coupes de France (Zone Nord et Zone Sud) seront convoqué(e)s.

## REGLE

Chacune des 2 Coupes de France AMVT donne lieu à la qualification de **16 compétitrices et compétiteurs au maximum par catégorie + la tenante ou le tenant du titre.**

Les thèmes de la Coupe de France AMVT Zone Sud sont les suivants :

① D'une part la Coupe de France AMVT Zone Sud 'TECHNIQUE', qui débutera **le Samedi 14 Janvier 2017 à 13h30 précises.**

Par catégorie, seules 1 équipe *Song Luyên* et 1 équipe *Quyên synchronisé* par Club seront admises, sauf entente(s) sportive(s) entre clubs validée(s) par la fédération.

Les équipes peuvent être mixtes.

Dans la mesure du possible, les présentations techniques des compétiteurs issus d'un même club ne se succéderont pas immédiatement.

Une prestation de « provenance technique » différente sera donc intercalée.

② La Coupe de France AMVT Zone Sud 'COMBAT' du Dimanche 15 Janvier débutera quant à elle dès 9h45 précises.

Dans le même esprit qu'à l'alinéa①, les compétiteurs issus d'un même club ne se rencontreront *a priori* pas lors du 1<sup>er</sup> combat d'une poule.

Aucun matériel ne sera fourni par la Fédération.

Compétitrices et compétiteurs sont tenus d'être munis de la totalité des éléments de protection.

③ Les formulaires devront être **parvenus** le Dimanche 8 Janvier 2017, délai de rigueur :

**Uniquement** par courrier électronique, à l'adresse suivante : [competitionamv@gmail.com](mailto:competitionamv@gmail.com)

*La version informatique sous Excel des inscriptions et les autres documents annexes sont téléchargeables à l'adresse suivante :*

*<http://www.ffkama.fr/disciplines-associees/arts-martiaux-vietnamiens.php>*

④ La Coupe de France AMVT Zone Sud (Technique et Combat) est régie par le Règlement d'Arbitrage applicable aux « Arts Martiaux Vietnamiens Traditionnels - Saison 2016/2017 ».

Les âges et années de naissance considérés lors de la détermination des catégories sont les suivants :

<b>CADETS / FEMININES ET MASCULINS</b>	<b>NES EN 2001 ET 2002</b>
<b>JUNIORS / FEMININES ET MASCULINS</b>	<b>NES EN 1999 ET 2000</b>
<b>SENIORS / FEMININES ET MASCULINS</b>	<b>NES ENTRE 1998 ET 1982</b>
<b>VETERANS FEMININES ET MASCULINS</b>	<b>DE 35 ANS ET + (NES EN 1981 ET AVANT)</b>

⑤ Tous les fanions, logos, kakémonos ou encore drapeaux représentatifs des clubs seront accueillis avec plaisir, et pourront être mis en évidence dans la salle.

⑥ Equipement des combattants

Conformément à la réglementation en vigueur, l'équipement obligatoire tel que décrit dans le Règlement d'Arbitrage est à la charge du compétiteur. Le cahier des charges des protections est visible à l'adresse

<http://www.ffkarate.fr/>

✘ Dans tous les cas, chaque Club doit fournir une assistance logistique à ses combattants ; assistance visant notamment à optimiser le délai nécessaire à l'équipement (habillage/déshabillage).

A l'occasion de la Coupe de France AMVT de la Zone Nord Technique et Combat, ce délai ne saurait excéder 30 secondes à compter de la fin du combat précédent, sous peine de pénalité.

Mesdames et Messieurs les compétiteurs, Professeurs et Présidents de clubs, vous voudrez bien respecter ces impératifs d'organisation, afin de pouvoir réaliser la compétition, dans les meilleures conditions.

**BRUNO ORBAN**  
RESPONSABLE NATIONAL AMV ORGANISATION  
[COMPETITIONAMV@GMAIL.COM](mailto:COMPETITIONAMV@GMAIL.COM)

↳ Vous trouverez ci-après annexés au présent document :

- 1- Rappel des pré-requis
- 2- La répartition des Zones Nord et Sud
- 3 - Un modèle type d'autorisation parentale à reproduire

## Rappel des Pré-requis

Sont admissibles les compétitrices et compétiteurs :

- 1) Titulaires d'au moins 2 licences dont la licence FFKDA de la saison 2016/2017 en cours
- 2) Présentez l'attestation d'historique des licences  
et
- 3) Détenteurs du passeport fédéral FFKDA Arts Martiaux Vietnamiens  
et
- 4) En mesure de justifier de leur aptitude médicale à la pratique des Arts Martiaux Vietnamiens en compétition
- 5) Les compétitrices et compétiteurs mineurs devront enfin fournir une autorisation parentale

NB : le passeport fédéral est conçu pour accueillir les certificats médicaux d'aptitude et les autorisations parentales sur les mêmes pages que les vignettes autocollantes.

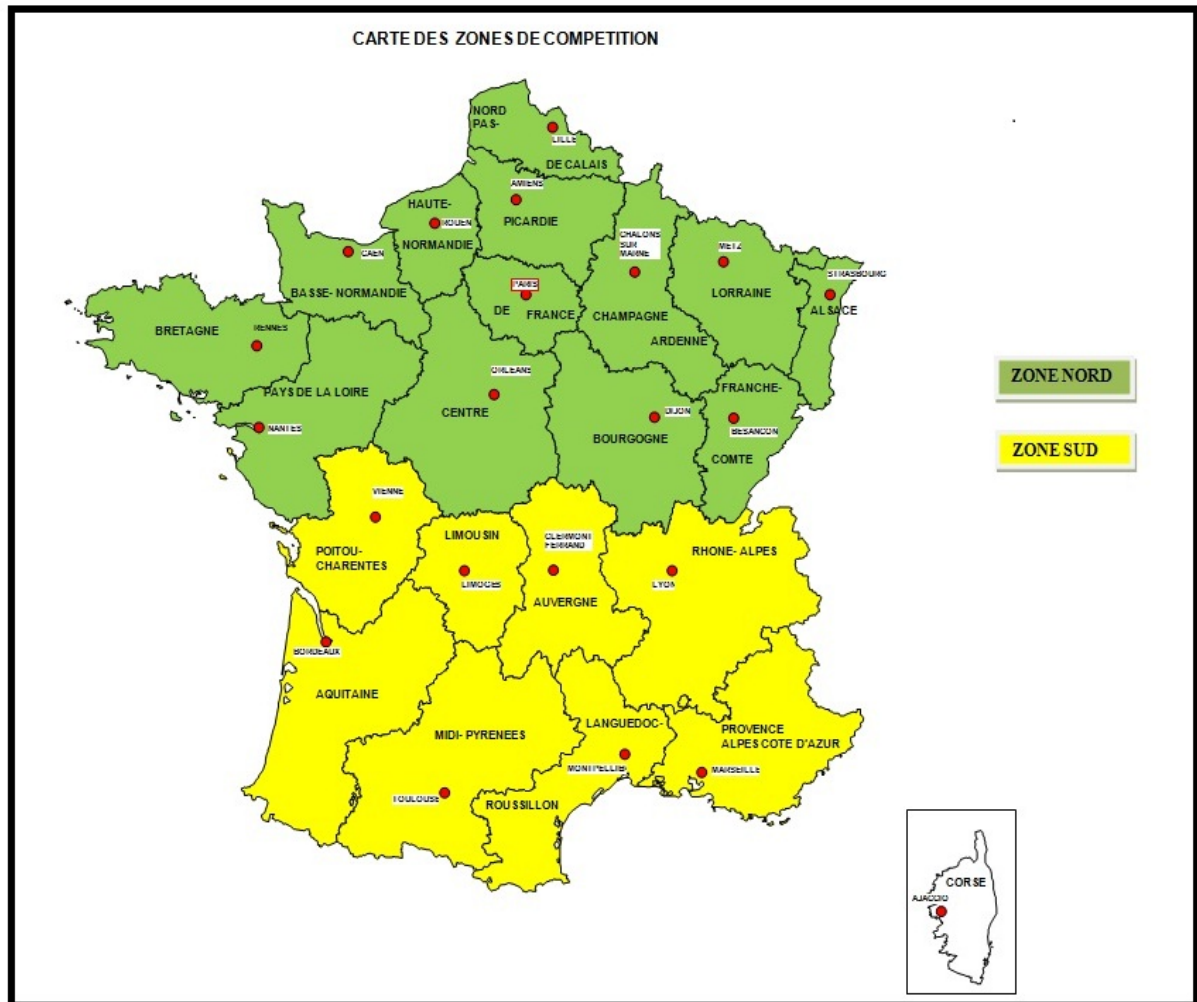
### Tenue

→ Les compétiteurs doivent porter la tenue officielle (Vo Phuc) conforme au Règlement en vigueur.

↳ Aucun dispositif d'inscription ne sera mis en place le jour même ↵

## REPARTITION DES ZONES 2016– 2017

Aucun compétiteur de la Zone Sud ne pourra se présenter à la compétition de la zone Nord  
Voir carte ci-dessous





**Autorisation parentale pour les mineurs**

Je, soussigné(e) .....

Père / Mère / Tuteur (1)

Téléphone.....

**Autorise mon enfant**

Nom.....Prénom.....

Né(e) le :.....

A participer aux épreuves de la Coupe de France AMVT Zone Sud des 14 & 15 Janvier 2017

**ARTENIUM      4 parc de l'Artière      63122 CEYRAT**

J'autorise les organisateurs à le/la faire évacuer vers le service hospitalier adéquat par les services de secours appropriés, si cela s'avérait nécessaire.

Veuillez indiquer une autre personne à contacter en cas d'évacuation :

- Nom : .....Prénom : .....

- Tél : .....

Date : .....20

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

.....

# ARTENIUM

4, Parc de l'Artière 63122 CEYRAT



<b>Situation des hôtels à proximité du site.</b>
--

<b>Hostellerie de la poste</b>	<b>04.73.61.30.01</b>	<b>Ceyrat</b>
<b>Hotel l'Artière</b>	<b>04.73.61.43.02</b>	<b>Ceyrat</b>
<b>Dome Hotel</b>	<b>04.73.28.38.48</b>	<b>Aubière</b>
<b>Hotel Première Classe</b>	<b>08.92.70.70.51</b>	<b>Aubière</b>
<b>Hotel Lune Etoile</b>	<b>04.73.98.68.68</b>	<b>Clermont-Ferrand</b>
<b>Quick Palace</b>	<b>04.73.28.01.66</b>	<b>Aubière</b>
<b>Hotel Arena</b>	<b>04.73.15.17.17</b>	<b>Aubière</b>
<b>Ace Hôtel</b>	<b>04.73.44.73.44</b>	<b>Aubière</b>
<b>Cristal hotel</b>	<b>04.73.28.24.20</b>	<b>Clermont-Ferrand</b>
<b>Best Western Hotel Gergovie</b>	<b>04.73.79.05.95</b>	<b>Pérignat</b>
<b>Campanile Sud</b>	<b>04.73.27.90.00</b>	<b>Aubière</b>
<b>Kyriad sud-La Pardieu</b>	<b>04.73.28.24.24</b>	<b>Clermont-Ferrand</b>
<b>Ibis Sud</b>	<b>08.92.68.31.98</b>	<b>Aubière</b>